La gazette de PLELAUFF

SOMMAIRE

Page1 Le mot du Maire

Page 2 Conseil municipal

Page 4 Le CCAS

Page 5 Les nageurs du Blavet

Page 6 Vie municipale Randonnée

Page 7 Rénovation mairie

Page 8 Projet minier

Page 9 Page photos

Page 10 Landes vivantes

Page 11 Recyclage

Page 12 Jeux

Directeur de publication : ***Bernard Rohou***

Conception, publication : ***Commission communication***

Distribution : ***Conseillers municipaux***

Impression : ***Phisale graphic***

Prochain numéro : ***juillet 2016***

Tirage : ***350 ex.***

Contact : ***plelauff@sfr.fr***

Internet : ***www.plelauff.fr***

Facebook : ***Commune de Plélauff***

Le mot du Maire

En ce début 2016, l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux de nouvelle année, des vœux à chacune et à chacun de bonne santé, de réussite, de joie et de solidarité dans les moments difficiles.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux mais c'est aussi l'occasion de faire un bilan. Et lorsque l'on pose à nouveau son regard sur l'année écoulée qui ne revit pas ces terribles moments des attentats qui nous ont émus au plus profond de nous-mêmes et qui ont bafoué les valeurs républicaines que sont la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

L'équipe municipale et moi-même avons toujours cru et croyons toujours au bien vivre ensemble. Nous l'avions écrit dans nos premiers engagements, l'écrivons à nouveau aujourd'hui et l'écrirons encore demain. Toutes les réalisations de cette année et tous les projets que nous avons pour l'année prochaine n'ont et n'auront pour but que de préserver et d'améliorer le quotidien de chacun.

Pour cela l'équipe qui m'entoure s'emploie chaque jour à faire en sorte que notre commune s'insère le mieux possible dans ce futur, incertain certes mais ô combien palpitant, un futur dont on ne connaît pas encore tous les contours, que ce soient ceux de l'intercommunalité ou ceux de possibles communes nouvelles. Il nous faut rester unis et nous le sommes pour continuer à avancer avec vous dans ces années qui ne s'annoncent pas faciles, des années à venir qu'il faut déjà baliser en projetant dans le temps les réalisations à concevoir. Cela est aussi l'un de nos engagements : assumer nos tâches en relation directe avec la vie quotidienne de nos concitoyens et assurer, en même temps, le développement de la collectivité dont nous avons la charge.
L'échelon communal reste un échelon privilégié, celui qui est au plus proche de la population et de ses attentes. Il serait regrettable et dommageable que cette proximité soit la principale victime des réformes territoriales engagées. Mais nul doute que nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

Et comme à l'habitude, sous oublier de souhaiter à tous une très bonne année, permettez-moi de terminer mon propos par cette citation de Charles Montalembert :

« Les difficultés ne sont pas faites pour abattre mais pour être abattues »

B. ROHOU

Quelques unes des décisions prises en conseil municipal ces derniers mois.

Retrouvez la totalité des procès verbaux sur plelauff.fr

Chemin des écoliers.

Le talus qui borde le chemin des écoliers situé à la sortie du bourg, route de Pont ar Len sera aménagé.

Des « déco rosiers » seront plantés au printemps afin de mieux marquer la séparation entre route et chemin.

Broyeurs de végétaux.

La communauté de commune du Kreiz-Breizh a acquis récemment deux broyeurs de végétaux.

Ceux-ci sont à la disposition des communes pour leurs travaux de broyage de déchets verts.

Course cycliste.

L'entente cycliste rostrenoise souhaite organiser une course cycliste l'été prochain à Plélauff. Cette épreuve pourrait être une « semi-nocturne » c'est à dire avec un départ en fin d'après midi.

La réponse de la municipalité est favorable à condition de pouvoir s'appuyer sur une association pour l'organisation.

Convention transport.

La commune est organisatrice pour les communes de Lescouet Gouarec et Perret du ramassage scolaire.

A ce titre la convention établie par le conseil départemental a été reconduite pour une durée de 5 ans. A noter qu'à cette occasion un nouvel arrêt scolaire a été crée. Il s 'agit d'un arrêt au lieu-dit Pont ar her.

Frais de fonctionnement écoles.

La commune de Plélauff participe aux frais de fonctionnement des écoles publiques et privées qui accueillent des jeunes Plélauffiens. Ces frais s'élèvent à 513€ euros par enfant, ce montant correspond à la moyenne du département des Côtes d'Armor.

A compter de cette année le conseil a décidé d'accorder également cette somme aux enfants en maternelle.

Enfance jeunesse.

La commune, à travers le CCAS, a organisé une séance de cinéma, participé à la décoration du bourg et offert des entrées à la piscine communautaire.

Ce sont ainsi environ 900€ TTC que la commune a consacré à nos jeunes concitoyens à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les travaux routiers.

Les travaux de voirie ont été réceptionnés sans réserve. Ils ont coutés cette année : 58 000 € TTC

Cimetière :

Des aménagements vont être entrepris au cimetière. Il s'agit de reprendre une partie du mur « du haut » probablement en appliquant une couche d'enduit. Également une tombe contenant les restes d'une personne « morte pour la France », guerre de 14-18, et qui se trouve en état d'abandon manifeste sera refaite. La dalle sera nettoyée et la stèle sera redressée.

Agenda accessibilité.

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permet à tout gestionnaire d'établissement recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

L'Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.
Ce document obligatoire a donc été adressé à la préfecture pour le 27 septembre. La commune s'est donc engagée à réaliser les travaux nécessaires à l'accueil des personnes handicapées.

Syndicat gendarmerie et Saint Maudez.

Les dispositions de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) favorisent la disparition des syndicats intercommunaux. Les préfets auront toute latitude pour dissoudre ces syndicats.

Soucieux de maintenir un service de proximité au sein de son territoire le conseil municipal a signifié sa désapprobation envers cette mesure en prenant deux délibérations contre ces dissolutions.

Illuminations Noël.

3 prises de courant ont été installées sur des mats d'éclairage route de Pontivy. Elles ont permis d'installer cette année des décorations de Noël. Ce secteur de la commune en était jusqu'ici dépourvu.

Eparrage des routes et chemins :

C'est l'entreprise Belliot qui a été choisie cette année pour réaliser l'éparrage des talus des routes et chemins d'exploitation. L'ensemble de l'opération a coûté 3300€ TTC. L'éparrage des chemins est réalisé tous les deux ans.

Le broyage des accotements est fait par les services municipaux depuis que la commune est équipée d'un tracteur. L'économie ainsi réalisée sur ce poste est estimée à 7200€.

Qualité de l'eau.

L'eau du robinet fait l'objet de contrôles de salubrité fréquents. Les résultats de ces contrôles sont affichés (c'est obligatoire) en mairie.

Voici résumés les résultats microbiologiques de l'eau du robinet distribuée à Plélauff.

-Bactéries aériennes revivifiables à 22° :	*0 n/ml.*
-Bactéries aériennes revivifiables à 36° :	*0 n/ml.*
-Bactéries coliformes / 100 ml-MS :	*0 n/100ml.*
-Bactéries et spores sulfito-réductrices/100 ml :	*0 n/100ml.*
-Coliformes thermotolérants / 100 ml-MS :	*0 n/100ml.*
-Entérocoques / 100 ml-MS :	*0 n/100ml.*
-Escherichia coli /100 ml-MF :	*0 n/ 100ml.*

Conclusion sanitaire : **Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

Groupe electrogéne.

Un groupe électrogène a été acheté pour la somme de 526 € HT.

Il servira à alimenter de manière autonome les différents équipements électriques employés par les agents communaux, notamment lorsque ceux-ci sont loin de toute source d'électricité.

Promotion

Joseph Taffet, agent communal sera promu au grade supérieur en 2016.

Afin de mettre en cohérence les qualifications du personnel et le tableau des effectifs, un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe a été créé.

La municipalité lui adresse ses félicitations.

Le CCAS

S'il est un organisme incontournable au sein de notre commune c'est bien celui-ci. Le repas annuel des ainés ou la décoration du bourg par les enfants à Noël voilà quelques unes des réalisations qui sont l'œuvre du CCAS.

Alors c'est quoi exactement le CCAS ?

Deux cents ans d'histoire.

Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale existe depuis très longtemps.
C'est en 1986 que sont créés les CCAS.

Le CCAS est un établissement administratif communal qui vient en aide à toute personne en difficulté sociale.
Il anime et coordonne une action de prévention et de développement social en liaison avec les institutions sociales publiques et privées.
Il se réunit en commission toutes les six semaines et peut décider des aides à apporter aux familles. Les dossiers sont présentés anonymement.
Il facilite les démarches des personnes en difficulté et intervient dans les procédures d'admission à l'aide sociale légale.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration qui est composé :

- du maire qui en est le Président de droit,
- de membres élus en son sein par le conseil municipal,
- de membres nommés par le maire parmi des personnes qualifiées non membres du conseil municipal.

Les enfants au cinéma fin novembre 2015

A Plélauff, le CCAS organise :

-le repas annuel pour les personnes âgées de plus de 68 ans. Celui-ci à lieu fin septembre.

-Fin novembre une animation est proposée aux enfants de la commune, cela peut-être un spectacle ou une séance de cinéma. Ensuite un goûter est offert.

-A l'occasion des fêtes de fin d'année le CCAS organise la décoration du bourg et du sapin. Les enfants sont invités à se retrouver deux mercredi de suite pour préparer les décorations. Le troisième mercredi est consacré à la pose.

-Des coffrets de Noël sont apportés aux personnes n'ayant pu se rendre au repas des personnes âgées.

Les membres du CCAS

De gauche à droite : Edith Auffret, Danielle Le Bris, Laurence Blanchard, Yvette Lohou, Marie France Le Gallo, Louise-Anne Le Gac, Bernard Rohou, Nathalie Kervern, Christelle Chevance.

Absent sur la photo : Gilles Le Gall.

Les nageurs du Blavet

Un club de natation s'est créé sur la commune de Gouarec !! Plusieurs réunions et personnes motivées ont été nécessaires pour mener à bien ce projet, de mars à septembre. Le club est affilié à la FFN (Fédération Française de Natation).

Le 1er entraînement a eu lieu le Samedi 3 Octobre. Le club compte maintenant 24 licenciés (des jeunes comme des moins jeunes). Le club comporte une section compétition et une section loisir.

Le club a 3 créneaux d'entraînements : le mercredi de 16h à 17h30, le vendredi de 19h40 à 21h10 et le samedi de 13h à 14h. Les entraînements ont lieu à la piscine de Gouarec.

Des compétitions sont envisagées prochainement pour la dizaine de compétiteurs.

Le club a également un partenaire principal : TYR (sponsor de la FFN). Tyr (www.tyr-shop.fr) est une société d'accessoires et de matériels de natation. Le club aura de nombreux avantages avec cette société. Une collection de vêtements, sous les couleurs du club, est disponible.

Dans le club, nous avons également un officiel (chronométreur et juge de virage) formé cette saison.

Plélauff est largement représenté dans le club avec :

- – La famille Rouaux (Myriam, Thierry, Clarisse et Mallory), Gurvan Menguy et Blandine Morvan comme nageurs.
- – Myriam Rouaux (trésorière) et Maryse Menguy (présidente) comme dirigeantes.
- – Florian Stiefel comme maître-nageur assurant les entraînements (en roulement avec 2 autres maîtres- nageurs). Les personnes souhaitant s'inscrire au club peuvent toujours le faire !! En septembre prochain, une section handisport est en projet. Si des seniors veulent s'inscrire au club, une section « natation-santé » peut être envisagée. Le club a également sa page Facebook : http://www.facebook.com/lesnageursdublavet Suivez-nous et aimez cette page !! Pour tout contact, les coordonnées sont au-dessus.

- **Les Nageurs du Blavet Centre Aquatique du Blavet Route de Rostrenen22570 Gouarec**
- ☎ **06.79.12.14.18**
- 💻 **lesnageursdublavet@gmail.com**

Carnet

Il est arrivé :

Léo CANCOUET - 7 Rue du Presbytère Plélauff - le 25/08/2015.

Ils se sont unis :

Thierry GONDE et Françoise LE MARELLEC, 17 Allée du Bois à Plélauff, le 28/07//2015

Emmanuel ESCAMEZ et Francine LAVOISIER, domiciliés à Broons (22), mariés le 22/08/2015.

Ils nous ont quittés :

Alain BABONNEAU, le 15/8/2015, domicilié à Nantes.

Georges LE BRETON, le 2/10/2015, domicilié 34 Route de Pontivy.

Elisa LE ROUX, le 26/10/2015, domiciliée 18 Rue du Château d'eau,

Roland BELLEC, le 4/12/2015, domicilié 3 An Nivit,

Denise QUEMENER, le 7/12/2015, domiciliée à Restangoff.

François JEGOUIC, le 10/12/2015, domicilié 1 Rue du Presbytère.

Vie municipale

Moment important dans la vie de nos jeunes concitoyens :

La remise de leur première carte électorale par M. le Maire à Thibaut et Maïssia.

Un logement social est à louer pour un loyer de 275€. Il se situe en centre bourg. Celui-ci bénéficie comme tous les autres, de radiateurs à accumulation neufs.

Terrains à vendre : Des terrains viabilisés de 800 m2 sont toujours à vendre au prix de 5€ ou 3€ le m2.

S'ADRESSER EN MAIRIE.

AGENDA :

27 févier : jarret frites du Team de Keraudic Compétition
20 mars : randonnée départementale (voir ci-dessous)
26 mars chasse à l'œuf du comité des fêtes
1er mai : Concours de boules et randonnée du comité des fêtes.
08 mai : Commémoration armistice 39-45
27 juin : autocross du Team Keraudic Compétition

Randonnée départementale

RANDO-CHALLENGE
Plélauff, 20 mars 2016

<u>Le Rando challenge</u>® est une compétition de randonnée pédestre par équipe de 3 au cours de laquelle les concurrents effectuent en marchant un suivi d'itinéraire tracé sur un fond de carte de randonnée au 1/25000 et découvrent des bornes FFRandonnée. Le classement est établi sur la base :

- Du positionnement des bornes sur la carte ;
- De l'écart entre le temps réalisé et le temps de référence calculé par l'organisateur ;
- Des réponses apportées aux Affirmations à Choix Multiples (ACM) proposées à chaque borne.

L'organisation du Rando-Challenge®

En 2016, se déroulera la 14ème édition du Rando-Challenge® dans les Côtes-d'Armor. Il est organisé conjointement par le Comité FFRandonnée Côtes-d'Armor et l'association Korriganed Bro Goareg de Gouarec.

Deux formules selon le niveau seront proposées.

Le rando Challenge® sera inscrit au calendrier national de la Fédération.

- **<u>Le Rando Challenge® découverte</u>** (équipe de 2 à 5 personnes licenciées ou non licenciés) : parcours balisé sur le terrain entre 8 et 10 km (moyenne horaire de 3 à 4 km/h et nombre de bornes de 8 à 10 - *à déterminer précisément)*.

- **<u>Le Rando Challenge®</u>** (équipe de 3 personnes licenciées FFRP, licenciées d'autres disciplines ayant une convention avec la FFRP ou randocarteurs) : parcours tracé sur une carte entre 16 et 20 km et non balisé (moyenne horaire de 4 km/h et comprend de 12 à 15 bornes - *à déterminer précisément)*.

Les départs auront lieu de la salle polyvalente de Plélauff entre 9h00 et 14h00 et échelonnés toutes les trois minutes ou toutes les 2 minutes si beaucoup d'équipes sont présentes.

Projet rénovation mairie

La mairie de Plélauff, telle que nous la connaissons n'a pas subi de rénovation depuis sa construction il y a plus de 40 ans. Elle a sans doute bien vieilli mais il est temps de lui donner un «petit coup de jeune» !

Les huisseries notamment doivent être remplacées. Les toilettes situées derrières ont été intégrées au projet et seront rénovées et mises aux normes PSH (personnes en situation de handicap)

A l'intérieur les revêtements muraux ainsi que l'électricité seront traités. Le mur coté ouest de la salle du conseil sera isolé. Les sols seront également repris. La moquette du secrétariat et du bureau du maire sera remplacée.

A l'extérieur la porte d'entrée sera changée et un parement bois ou imitation bois sera posé. L'auvent sera habillé en zinc.

Projet minier

Le 12 mai 2014, le préfet des Cotes d'Armor nous a informé de la demande de la société VARISCAN d'un permis exclusif de recherches de mines dénommé permis de « SILFIAC ». Neuf communes du Morbihan et cinq des Côtes d'Armor sont concernées dont PLELAUFF.

Le 22 mai 2015, le préfet nous informait qu'une consultation du public était organisée, jusqu'au 10 juin 2015, mais uniquement sur internet. Nous avons souhaité à cette occasion, informer par voie de presse les Plélauffiens de cette consultation, tout en donnant la position du conseil municipal qui était la suivante:

Le conseil municipal, après avoir reçu plusieurs personnes, pour certaines expertes des recherches minières, tient à préciser sa position sur ce sujet. Compte tenu des réflexions et des éléments en notre possession, nous ne nous opposons pas, à priori, à cette demande qui concerne l'exploration, mais nous resterons extrêmement vigilants quant aux conditions dans lesquelles celle-ci sera menée.
La problématique de l'eau et de son devenir feront l'objet d'une attention particulière de notre part. A cet effet nous nous réservons la possibilité de faire appel à des experts privés dans le domaine géologique et hydrologique et ce dès les premiers sondages.
Nous restons également à l'écoute des problèmes que vous pourriez rencontrer en tant que propriétaires ou riverains face aux demandes d'autorisations sollicitées par la société bénéficiaire de ce permis de recherche.

Par arrêté en date du 14 septembre 2015 le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique a accordé le permis demandé pour une durée de cinq ans.

Constatant que plusieurs mois après cet arrêté, ni l'état ni la société bénéficiaire n'avaient organisé de réunion publique d'information, nous en avons fait la demande auprès de la préfecture des Cotes d'Armor, en faisant état des interrogations que ce projet suscitait dans notre commune.

Un collectif d'opposition « Mines de rien » s'est par ailleurs constitué. Il a organisé plusieurs réunions d'information dans les communes concernées.

Depuis, nous avons pu lire dans la presse que le ministère ayant accordé le permis souhaiterait « remettre à zéro ce PER pour permettre une meilleure acceptation sociétale sur le plan local », mais rien d'officiel n'est venu confirmer cela.

Dernièrement, nous avons eu une convocation pour une première commission d'information et de suivi (CIS) le 27 janvier 2016.

Soyez assurés de notre vigilance sur ce sujet et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution.

PONTIVY JOURNAL DU 27/11/2015 :
SILFIAC :
Projets miniers : 1ère victoire pour les opposants
Bonne nouvelle pour les opposants au projet minier sur le secteur de Silfiac. Le ministère a, pour le moment, bloqué le dossier en le conditionnant à l'acceptation locale.

Cela s'est passé à Plélauff.

Remise de chèque par le comité des fêtes au profit de Leucemie Espoir

Moment de recueillement après les attentats de Paris

Fin août, la traditionnelle fête du pain au moulin de Rohan.

Fin juillet un arbre s'abat tout près d'une habitation. Heureusement les dégâts ne seront que matériels.

Début janvier, vœux de la municipalité

Traitement de nids de frelons chez des particuliers, abattage d'arbres, traçage de chaussée, entretien de la station d'épuration, réunions diverses, installations diverses, etc., cette année encore les agents techniques auront été extrêmement sollicités au service de la collectivité.

Encore plus de photos sur www.plelauff.fr. Vous pouvez même les télécharger !

Photo mystère

Cette photo représente un détail d'un élément patrimonial de notre commune. Saurez-vous le retrouver ?

Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes au restaurant du bout du pont.

Envoyez votre réponse à : plelauff@sfr.fr ou par tph au : 02 96 24 93 87

Réponse avant le 31 janvier. Tirage au sort si il y a plusieurs gagnants

Bonne chance…

Emmanuel Holder *LANDES VIVANTES*

Emmanuel Holder habite à la lande de Gouarec en Plélauff. Il travaille depuis de nombreuses années pour l'association Bretagne vivante. A ce titre il gère la réserve naturelle nationale du Vénec à Brennilis et la réserve naturelle régionale du Cragou- Vergam. Il vient de sortir un ouvrage dans lequel il nous fait part de sa passion pour ces espaces naturels.

Manu : Peux tu te présenter en quelques mots :

Je suis originaire de Lorraine, et je me suis installé à Plélauff en 1997. J'ai été d'abord directeur de la maison de la nature à Glomel. C'est en 2001 que j'ai commencé ma collaboration avec Bretagne vivante.

En dehors de mon travail, j'écris également une chronique hebdomadaire dans le journal Le Poher qui s'intitule « la rubrique à Manu ».

Mon livre reprend une partie de ces chroniques, illustré de mes propres photos et dessins.

Pourquoi écrire un tel ouvrage ?

Je trouve que les Centre-Bretons ont souvent une relation conflictuelle avec leur passé. Les landes n'échappent pas à ce constat. Ces paysages ont souvent été négligés, délaissés et considérés inintéressants alors qu'ils ont en fait une valeur extrêmement importante.

J'espère par ce livre redonner ses lettres de noblesse à la lande et à ces tourbières. Je souhaite faire prendre conscience qu'à quelques kilomètres d'ici nous avons un patrimoine naturel unique.

Quelques mots sur ces tourbières du Venec.

La réserve naturelle est constituée d'une tourbière bombée (dite ombrogène), d'une zone de bas-marais acides (dit lagg), de landes et de prairies humides. Il s'agit de la dernière zone ombrogène encore "en état" sur les trois existants en Bretagne.

L'épaisseur de la tourbe atteint 4,5 à 5 m au niveau du bombement, ce qui correspond à plus de 5000 ans de formation de tourbe. Les nombreux stades dynamiques de tourbière et le fort contingent d'espèces atlantiques et boréales lui confèrent un intérêt patrimonial et pédagogique unique en France.

C'est véritablement cette richesse exceptionnelle que je voudrais faire découvrir à travers ce livre.

C'est ton premier ouvrage, y en aura t il d'autres ?

Pour l'instant je ne sais pas si il y en aura d'autres. Mais je peux dire que j'ai des projets en tête…!

Avec ton métier lié à l'environnement on imagine que tu as suivi de près les travaux de la COP 21 qui s'est tenue récemment à Paris. Que penses tu de ses résultats ?

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur ce sujet. C'est bien que les « puissants » de ce monde se soient mis autour de la table et aient pu trouver un accord. Maintenant on attend de voir l'application et les résultats.

Ce fameux réchauffement climatique tu dois en voir des effets concrets au quotidien dans ton travail. Peux tu nous donner quelques exemples ?

Oui bien sûr. Aujourd'hui il n'est pas rare de trouver des vipères aspic. Alors que son aire naturelle de répartition se situe au sud de la Loire.

Le pouillot fitis, petit oiseau de la taille d'une mésange vit plutôt en Europe du Nord et on en trouve en France en Bretagne et dans les régions de l'Est. Toutefois depuis quelques années on constate une diminution des populations en France, là encore le réchauffement climatique a été avancé comme cause probable.

LANDES VIVANTES aux éditions Coop Breizh. En vente dans toutes les bonnes librairies ! Ainsi que sur le site : http://www.coop-breizh.fr

Plus d'infos sur les réserves nationales de France :
http://www.reserves-naturelles.org/reserves-naturelles

Vous avez dit RECYCLAGE ?

" La Ressourcerie Ti Récup' est une association composée de salariés et de bénévoles poursuivant le même objectif : la réduction des déchets.

Elle collecte les objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Une fois remis en état, nettoyés ou détournés, ces objets sont mis en vente en boutique. A petits prix, ces objets peuvent ainsi servir à d'autres. Le fruit de la vente permet de payer les salariés qui valorisent la matière récupérée, détournée des déchèteries.
(Pas de récupération de télévisions, matelas, sommiers matelassés et matériel informatique).

Et parce que Ti Récup' n'est pas seulement un magasin ... A travers des ateliers et des animations, l'association sensibilise à la réduction, au réemploi et au recyclage des déchets. En partenariat avec des artistes Ti Récup' organise des expositions ou spectacles.

Le magasin de Carhaix (Vallée du Roy) est ouvert du mardi au samedi de 14h00 à 18h00. Vous y trouverez : meubles, vaisselle, décoration, livres, textiles, puériculture, luminaires, jouets, ...
La boutique de Rostrenen (14 rue Marcel Sanguy) est ouverte le mardi et le mercredi de 10h00 à 18h00 (sans interruption). Vous y trouverez : matériaux de bricolage, quincaillerie, sanitaires, vaisselle, livres, textile, ... Le deuxième mardi de chaque mois, une vente d'appareils électroménagers (vente thématique).

Vous souhaitez plus d'information ? Téléphone : 09 71 52 39 99, E-mail : ressourcerie@tirecup.fr, Site Internet : www.tirecup.fr ou sur Facebook "

Les déchèteries de la CCKB situées sur les communes de Rostrenen et de Saint-Nicolas-du-Pélem sont devenues des outils indispensables pour les habitants du territoire.

Près de 60 500 personnes sont venues y déposer 8 309 tonnes de déchets en 2014. Cela correspond en 5 ans à une augmentation de la fréquentation et des tonnages de 29 %.

La CCKB lance des travaux sur les déchèteries afin de les moderniser sur les communes de Rostrenen et Saint-Nicolas-du-Pélem.

Exemple de garde-corps réalisés en béton

Autre forme de recyclage à Plélauff cette fois-ci :

Franck Le Parc utilise de vieilles palettes vouées à la destruction et avec un peu de matériel et surtout une bonne dose de savoir faire, les transforme en superbes petits meubles.

Vous pouvez contacter Franck au 02 96 24 93 07

ENGLISH SPEAKING

WORD FROM THE MAYOR

At the beginning of 2016 the members of the Conseil Municipal would like to present our New Year's greetings to each and every one of you - good health, success, joy and solidarity in difficult times.

The beginning of a new year is a special moment to look forward to new hopes and plans, but it is also an opportunity to look back over the past year beyond the terrible events that attacked the Republican values of 'Liberté, l'Égalité et la Fraternité'. We have always believed in the value of solidarity and living together as a community for the benefit of all. All the projects of last year and those for the year to come have the aim of improving the life of everyone in our commune. To this end the team around me works every day with this foremost in their minds, towards a future that is inevitably uncertain, but equally is full of promise and excitement.

We are at a moment of change where the make-up of future inter-municipal groupings is yet to be decided, but we remain united and committed to moving forward with you in adding to our collective achievements. This is one of our core commitments: to continue the day-to-day running of the commune whilst at the same time looking to ensure the future of the commune that you have entrusted to us. We are aware that the Municipal level is a position of great trust and responsibility, the level closest to the people and their hopes and fears. It would be a great loss if the main victim of the proposed reforms was to be the breaking of this essential link – a subject that no doubt we will be returning to over the year to come.

As always, we wish everyone a Happy New Year, and let me conclude my statement by quoting Charles Montalembert:

«Les difficultés ne sont pas faites pour abattre mais pour être abattues»

"Troubles exist not to beat us - but to be beaten"

BERNARD ROHOU

JEUX

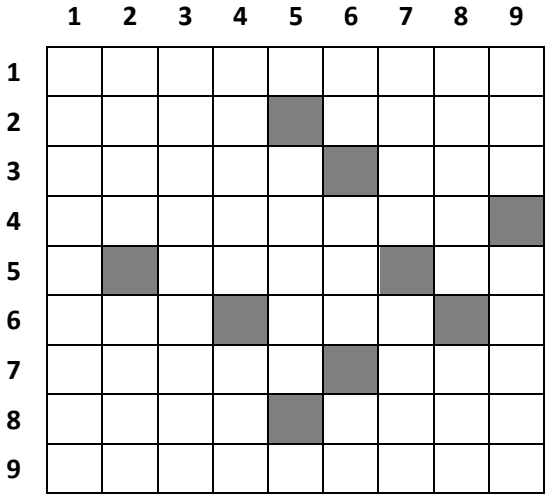

Retrouvez la solution des jeux du N° de juillet sur internet (rubrique « QUOI DE NEUF » sur la page d'accueil.)

Horizontalement
1 – Manque d'aisance
2 – Regimber – Déclaration
3 – Compresse – Venus au monde
4 – Equipement
5 – Viscère – Do
6 – Cri du charretier – Froidure
7 – Chemin bordé d'arbres – Article contracté
8 – Entourées d'eau – Département
9 - Vieilles monnaies

Verticalement
1 – Voisin des Anglais
2 – Ténèbres – Elle finit dans La Vilaine
3 – Qui se trouvent au milieu
4 – Excès – Cardinal
5 – Bâtit
6 – Après mi – Grison – Métal précieux
7 – Mystère qui plane – Indépendant de toute confession
8 – Choisi de nouveau – Plus très neuf
9 – Passés sous silence – Impôts